



## *Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

### ***Les recensions de l'Académie d'octobre 2019***<sup>1</sup>

***Laïcité et pluralisme religieux : actes du colloque de l'École de droit de l'Université d'Auvergne, 6 octobre 2016 / dirigé et coordonné par Florence Faberon***

**Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2018**

**Cote : 62.161**

Cet ouvrage contient les contributions d'un colloque organisé en 2016 autour des thèmes de la laïcité et du pluralisme religieux. L'ouvrage suit quatre pas : Rapports introductifs, Contextes, Jurisprudences et observations, Conciliations.

Le sujet traité est d'actualité permanente : il ne se passe pas un jour sans que le sujet ne soit abordé dans les médias. Le colloque a pris le sujet à bras le corps. Le nombre des intervenants comme la qualité de leurs propos sont impressionnants.

C'est à Florence Faberon de l'Université de Clermont-Auvergne que revient le mérite d'avoir coordonné et organisé les différentes interventions. Elles illustrent, toutes et chacune à sa manière, le propos qu'elle met en tête de son Avant-propos : « La France est une terre de religions et de laïcité. » (p. 7).

Les **Rapports introductifs** situent le sujet traité dans une perspective historique qui va même chercher des faits dans le monde romain antique. On relèvera la communication de Julien Bonchet qui invite à revisiter les constats faits autour de la Loi de 1905, loi de séparation des Églises et des États. En effet, la pluralité culturelle et religieuse est toujours plus évidente avec la persistance ou la résurgence de communautarismes basés sur les religions. La religion, même dans une société sécularisée a encore de beaux jours devant elle.

Une première partie de cet ouvrage, intitulée **Contextes**, comprend des communications situant la problématique religion/laïcité dans la France métropolitaine mais aussi dans les Outre-Mers Français où l'on devinera aisément des différences de traitement. Suit une sérieuse réflexion sur les fondements et les réalités juridiques du financement public des religions. Un chercheur italien analyse les défis que « l'islam européen » pose aux rapports entre religion et laïcité. Il est une tension à prendre en compte.

Une autre contribution montre comment le droit international a produit un corpus important qui protège la liberté religieuse comme une liberté fondamentale.



Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

La seconde partie de cet ouvrage présente des communications diverses sous l'intitulé **Jurisprudences et observations**. Elles sont d'un haut niveau technique tenant à la fois compte d'un État « neutre » et de pratiques religieuses diverses. D'ailleurs, comme le souligne à juste titre Pierre-Henri Paulet, le consensus n'est pas facile à trouver au niveau des Cours européennes tant les sensibilités et les cultures sont différentes.

Une dernière communication de cette seconde partie analyse de manière fort pertinente le rapport religions/laïcité au niveau des Droits de l'Homme et au niveau du Droit international.

Une dernière partie, intitulée **Conciliations** présente des communications qui sont des recherches de conciliations entre laïcité et pluralisme religieux et cela concerne des situations précises : l'ordre public, les minorités religieuses, le dialogue inter-religieux et les tâches de l'éducation. C'est une tâche considérable qui reste à poursuivre.

L'ensemble de cet ouvrage comporte des communications extrêmement précises qui insistent sur le fait que les rapports entre laïcité et religions sont toujours à repenser et à reconsidérer tant il est vrai que les sociétés changent et le phénomène migratoire, avec l'accueil de personnes d'autres cultures et d'autres religions, accentue cette nécessité de réflexion et de pratiques sur le terrain afin que la laïcité ne devienne pas un laïcisme, qui n'est pas souvent loin du ridicule.

Cet ouvrage intéressera tous ceux qui veulent mieux comprendre la complexité de nos sociétés plurielles et qui ont le souci de voir cohabiter ensemble des gens de convictions religieuses différentes et, pourquoi pas, passer de la connaissance au respect mutuel ; mais cela est un choix éthique qui dépasse les soucis d'un État.

**Gérard Meyer**